

Mesdames et Messieurs les journalistes

Je vous remercie de votre présence à ce bref point de presse, en ce dimanche de haute actualité politique pour notre canton également.

Le Conseil-exécutif prend acte avec satisfaction du rejet de l'initiative sur les sites hospitaliers.

Je l'ai dit au cours de la campagne : cette proposition de loi voulait donner un fort coup de frein à une évolution négative selon ses initiateurs, leur analyse reposant toutefois sur une vision très partielle du système hospitalier et les solutions préconisées prétendant les seuls hôpitaux publics par une réduction substantielle de leur marge de manœuvre stratégique, alors que les hôpitaux privés n'étaient en rien concernés.

Il n'en sera finalement rien et je suis convaincu que c'est une bonne chose pour notre canton et son système hospitalier, qui pourra continuer de se développer conformément aux besoins.

Cela dit, il serait malvenu de triompher ce soir. L'initiative a été le symptôme d'un malaise, en premier lieu dans les régions périphériques par rapport à la qualité de la couverture des soins hospitaliers.

Ce malaise, Mesdames et Messieurs, je le prends au sérieux, et le gouvernement avec moi.

L'initiative étant maintenant rejetée, nous n'allons pas laisser les choses aller leur train en nous désintéressant des régions périphériques et de leurs attentes légitimes.

C'est pourquoi je suivrai avec la plus grande attention les réformes structurelles que prépareront les centres hospitaliers régionaux et je ne manquerai pas d'intervenir à chaque fois que les réponses aux besoins m'apparaîtront inappropriées.

\* \* \* \* \*

Mesdames et Messieurs, sur le plan politique, onze ans après la votation populaire du 5 juin 2005<sup>1</sup> sur la nouvelle loi sur les

---

<sup>1</sup> Pour mémoire : 05.06.2005 Loi sur les soins hospitaliers (LSH)  
Proposition du Grand Conseil : 50,5% Acceptée

soins hospitaliers, le modèle bernois de pilotage du système hospitalier est validé par nos concitoyennes et concitoyens.

Je le répète : ce système de pilotage est exemplaire, il est même avant-gardistes à certains égards. Le canton de Berne applique en toute rigueur les dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, la LAMal, concernant le financement des hôpitaux, il s'efforce de prévenir les distorsions de concurrence et il favorise le libre choix de l'hôpital par les patients

Les établissements publics et privés seront toujours traités sur un pied d'égalité ; ils disposent d'une grande liberté entrepreneuriale et ils sont responsables de leur stratégie d'entreprise.

Cela étant, certains aspects demeurent insatisfaisants.

Nous sommes notamment confrontés à une offre pléthorique dans l'agglomération bernoise tandis que les effets d'une concurrence toujours plus vive mettent sous forte pression le résultat d'exploitation des hôpitaux des autres régions.

Le volume des investissements des hôpitaux est très élevé, sans qu'il soit certain que la marge de refinancement soit suffisante sur la durée, même si les intérêts de la dette devaient rester très bas pendant une longue durée encore.

Les tarifs négociés avec les assureurs-maladie sont orientés à la baisse, ce qui réduit les recettes des hôpitaux. Pour compenser cette évolution, ils doivent soit réduire leurs coûts soit générer de nouvelles recettes par une extension de leurs prestations. Cela n'est possible que si les hôpitaux traitent davantage de patients, ce qui alimente une augmentation des coûts de la santé.

Cette exigence de croissance est une chose, mais il y a ici ou là des évolutions à mes yeux préoccupantes.

Je vous donne un exemple : dans notre canton, en 2014, on a implanté 25% de prothèses coxo-fémorales en plus que dans le canton de Zurich, assez comparable au nôtre. Il n'y a pour cela aucune explication de nature médicale ou démographique.

Autre exemple : pourquoi pratique-t-on dans de nombreuses

---

Projet populaire «pour de bons hôpitaux publics» : 65,7 % Accepté  
Question subsidiaire : proposition du Grand Conseil 36,3% Rejeté  
Question subsidiaire : projet populaire 63,7% Accepté

indications de 30% à 50% d'interventions chirurgicales en plus chez les personnes au bénéfice d'une assurance complémentaire que chez celles ne disposant que de l'assurance obligatoire des soins ? La priorité est-elle vraiment donnée aux besoins avérés des patientes et des patients ?

Ces deux exemples montrent que notre système, pour convaincant soit-il, est aussi perfectible.

En dialogue étroit avec les fournisseurs de prestations, je souhaite corriger les défauts et augmenter la qualité de la prise en charge, d'un bout à l'autre de la chaîne de soins.

Je mettrai l'accent sur l'économicité et sur l'amélioration des processus.

Je m'efforcerai d'élaborer des solutions en concertation avec les acteurs plutôt qu'en cherchant à les imposer d'en haut.

Cela ne pourra fonctionner que si les acteurs de la santé comprennent qu'ils ont eux aussi leur part de responsabilité dans la situation actuelle.

Nous sommes en effet confrontés à une hausse constante des coûts de la santé que la population supporte de moins en moins bien. Elle appelle des solutions et veut des résultats.

L'initiative a aussi été le symptôme de cette attente-là : il nous faut l'entendre, il nous faut y répondre.

Ce n'est pas qu'au Conseil-exécutif et à la politique de fournir des solutions clés en mains ; les entreprises hospitalières doivent assumer leur part et je suis convaincu qu'elles participeront à cet effort, parce qu'elles ont en face d'eux un État partenaire plutôt qu'un État imposant les règles du jeu.

De cette manière, nous devrions arriver, à l'avenir également, à garantir une très bonne couverture des soins sur tout le territoire de notre canton tout en freinant durablement la hausse des coûts.

Nous aurons l'occasion d'en reparler ensemble très prochainement, puisque je compte pouvoir vous présenter encore avant les fêtes de la fin de l'année la nouvelle [Planification des soins](#) de notre canton, qui servira de base à l'élaboration des listes des hôpitaux 2017.

Je vous remercie de votre attention et répons volontiers main-

tenant à vos questions.